

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

OBJET : MODIFICATION DES CONDITIONS DE RECRUTEMENT DE POSTES PERMANENTS SUITE À CRÉATION: JURISTE, CHEF DE SERVICE DU PERSONNEL DES ÉCOLES, CHEF DU SERVICE ÉVÉNEMENTIEL, CHEF DU SERVICE FONCIER

- Assistance et conseil juridique auprès des élus et des services,
- Contrôle préalable des actes juridiques,
- Gestion des contentieux et précontentieux,
- Veille juridique,
- Représentation de la Collectivité devant les instances juridiques (Tribunaux),
- Traitement de la protection fonctionnelle,

- Rédaction des notes internes, comptes rendus de réunion, courriers...

Niveau de recrutement :

Être titulaire à minima d'un diplôme de niveau 6 (Bac + 3) et/ou avoir une expérience significative dans le domaine Juridique.

Niveau de rémunération :

Le traitement sera calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire des Attachés Territoriaux ou des Rédacteurs Territoriaux.

CHEF DE SERVICE DU PERSONNEL DES ÉCOLES

Conditions de recrutement :

- Motif : Création de poste
- Temps de travail : temps complet
- Cadre d'emplois : Rédacteurs territoriaux

Nature des fonctions :

- Management de l'équipe des responsables de secteur,
- Gestion du personnel des écoles (ATSEM et personnel technique,
- Participation à l'élaboration et à la mise en place des projets de la Direction,
- Suivi administratif de tous les dossiers du personnel des écoles en lien avec la DRH,
- Application des objectifs, des directives et des mesures prises par la direction,
- Mise en pratique de la politique Educative en matière d'éducation et d'activités périscolaires,
- Interface avec les partenaires extérieurs,
- Gestion du parc des véhicules de service attribués à son service,
- Elaboration du plan de formation des agents des écoles,
- Vérification, contrôle et gestion des produits d'entretien des écoles en lien avec les responsables de secteur,
- Configuration des statistiques de gestion des stocks,
- Gestion des équipements de protection individuelle (EPI) des agents des écoles.

Niveau de recrutement :

Justifier d'une expérience significative dans le domaine ou être titulaire d'un diplôme au moins de niveau 5 (Bac +2).

Niveau de rémunération :

Le traitement sera calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire des Rédacteurs territoriaux.

CHEF DU SERVICE ÉVÉNEMENTIEL

Conditions de recrutement :

- Motif : Création de poste
- Temps de travail : temps complet
- Cadre d'emplois : Ingénieurs territoriaux

Nature des fonctions :

- Piloter la programmation, l'organisation, l'encadrement et le suivi des manifestations culturelles, festives ou événementielles de la Ville relevant du périmètre du service : Festival de Carcassonne, Magie de Noël, Fête du Vin, Féria, Fête de la légende du cochon de Dame Carcas, Fête des Rois Mages, Carnaval, Meeting aérien, Tournoi de chevalerie, les Médiévales...,
 - Organiser la coordination des équipes sur les manifestations et assurer le management du service,
 - Assurer l'interface avec les différents partenaires et participants aux manifestations,
 - Elaborer la conception de ces différents événements,
 - Elaborer, en lien avec les élus et la Direction Générale, les calendriers et rétroplannings des manifestations,
 - Coordonner l'ensemble des dimensions culturelles, artistiques administratives, juridiques, techniques, logistiques, financières et humaines nécessaires à leur réalisation,
 - Identifier les besoins matériels, humains et techniques,
 - Assurer la coordination avec les différents services municipaux mobilisés : services techniques, sécurité, police municipale, communication, finances, commande publique, protocole,...,
 - Coordonner l'intervention des prestataires extérieurs (professionnels, producteurs, associations, partenaires, prestataires...),
 - Elaborer le budget du service et en assurer sa maîtrise tout au long de l'exercice,
 - Superviser le déroulement opérationnel des manifestations et en garantir la sécurité,
 - Être force de proposition pour développer de nouveaux événements ou faire évoluer les manifestations existantes.
- **Gestion du Centre des Congrès :**
- Superviser le fonctionnement général de l'équipement,
 - Organiser la programmation et l'occupation des différents espaces, en fonction des attentes des clients et dans le respect du budget alloué,

- Organiser les moyens humains, matériels et techniques nécessaires,
- Garantir la qualité de l'accueil des organisateurs et des utilisateurs,
- Veiller au respect des règles applicables aux établissements recevant du public ;
- Garantir les conditions de sécurité, de maintenance et d'entretien en lien avec les services compétents,
- Développer l'attractivité et la visibilité du Centre des Congrès, développer des partenariats avec des acteurs économiques, touristiques et institutionnels.

Niveau de recrutement :

Justifier d'une expérience significative dans le domaine ou être titulaire d'un diplôme au moins de niveau 7 (Bac +5).

Niveau de rémunération :

Le traitement sera calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire des Ingénieurs territoriaux.

CHEF DU SERVICE FONCIER

Conditions de recrutement :

- Motif : Création de poste
- Temps de travail : temps complet
- Cadre d'emplois : Rédacteurs territoriaux ou adjoints administratifs principaux

Nature des fonctions :

- Définition et mise en œuvre de la stratégie foncière de la commune : identifier les opportunités d'acquisition ou de cession, et accompagner les projets d'aménagement en assurant leur faisabilité foncière,
- Gestion des opérations foncières : acquisitions, cessions, échanges, rétrocessions et mises à disposition de biens,
- Suivi des es procédures d'expropriation, de préemption et de délaissement, ou toute procédure administrative et juridique liée aux opérations immobilières,
- Gestion, suivi et optimisation du patrimoine foncier communal,
- Suivi des conventions d'occupation, baux, servitudes et occupations temporaires,
- Conseil et expertise auprès des élus et de la direction sur les questions foncières, réalisation d'analyses juridiques, techniques et financières,
- Management du service,
- Elaboration et suivi du budget du service.

Niveau de recrutement :

Justifier d'une expérience significative dans le domaine ou être titulaire d'un diplôme au moins de niveau 7 correspondant aux missions confiées (Bac +5).

Niveau de rémunération :

Le traitement sera calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire des Rédacteurs ou adjoints administratifs principaux territoriaux.

Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du Budget principal.

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à recruter, le cas échéant, des agents contractuels selon les conditions supra énoncées
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer et à exécuter tous les documents y afférents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à la majorité les propositions ci-dessus énoncées

Mme BARDOU s'abstient

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260924-33979-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

